

This pdf is a digital offprint of your contribution in J.-M. Counet (ed.), *La citoyenneté. Actes du XXIV^{ème} Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française (ASPLF), Louvain-la-Neuve / Bruxelles, 21-25 août 2012*, ISBN 978-90-429-3169-5

The copyright on this publication belongs to Peeters Publishers.

As author you are licensed to make printed copies of the pdf or to send the unaltered pdf file to up to 50 relations. You may not publish this pdf on the World Wide Web – including websites such as academia.edu and open-access repositories – until three years after publication. Please ensure that anyone receiving an offprint from you observes these rules as well.

If you wish to publish your article immediately on open-access sites, please contact the publisher with regard to the payment of the article processing fee.

For queries about offprints, copyright and republication of your article, please contact the publisher via peeters@peeters-leuven.be

LA CITOYENNETÉ

ACTES DU XXXIV^{ème} CONGRÈS DE L'ASSOCIATION
DES SOCIÉTÉS DE PHILOSOPHIE DE
LANGUE FRANÇAISE (ASPLF)

LOUVAIN-LA-NEUVE/BRUXELLES 21-25 AOÛT 2012

Publiés par la Société Philosophique de Louvain

Sous la direction de
JEAN-MICHEL COUNET



ÉDITIONS DE L'INSTITUT
SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE
LOUVAIN-LA-NEUVE

PEETERS
LEUVEN - PARIS - BRISTOL, CT
2015

TABLE DES MATIÈRES

0. ALLOCUTIONS

Discours de Monsieur J.-C. Luperto, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.	3
Discours de Madame M.-D. Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale.	7
Discours de B. Delvaux, recteur de l'Université Catholique de Louvain.	13
Discours de D. Schulthess, président de l'ASPLF.	15
Discours de J.-M. Counet, président du Congrès.	19

1. CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

Aristote: le citoyen sans la citoyenneté (Pierre Pellegrin).	25
Notes pour une discussion sur l'implication des religions dans l'espace européen (Jean-Marc Ferry).	47
Dieu est-il compatible avec la démocratie? (Paolo Flores d'Arcais) ..	57
Citoyenneté et multiculturalisme (Catherine Audard)	67
La question de la citoyenneté en Afrique noire (Jean Onaotsho Kawende)	87

2. TABLE RONDE: LA CITOYENNETÉ CHEZ JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La charte des devoirs de citoyenneté (Simone Goyard-Fabre) ...	115
L'«Ailleurs» chez Rousseau. La cité et la campagne (Paolo Quintili)	127
Rousseau, lien social et lien politique (Géraldine Lèpan)	141
Rousseau et la citoyenneté républicaine moderne (Christophe Miqueu)	157

3. TABLE RONDE: CITOYENNETÉ ET PHILOSOPHIE DE LA RELIGION

Vertus du citoyen et purifications dans le néoplatonisme (José Maria Zamora Calvo)	169
La divinité et la purification dans la cité platonicienne (Makoto Sekimura)	187

4. CITOYENNETÉ ET DROITS FONDAMENTAUX

Le droit en dépit de l'État (Thierry Berlanda)	205
Citoyenneté et droits humains (Caroline Milhau).	213
Trois modèles de citoyenneté (Stéphane Courtois)	219
Du printemps arabe. Citoyens et non sujets (Boukhari Hammana)	229
Libertés de conscience et d'expression: Hobbes, Rousseau ou Spinoza? (Patrick Henrart).	233
L'épreuve de la citoyenneté en contexte d'État multiethnique (Émile Kenmogne).	239

5. CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION

Cinéma et citoyenneté, un parcours de la reconnaissance (Marie-Jeanne Coutagne)	249
Développement moral et citoyenneté (Thomas Michiels)	261
La citoyenneté entre adaptation et éducation (Haranguş Cornel) .	271
La socialisation de l'agressivité – condition d'une bonne citoyenneté (Claudia Marian).	281
L'éducation à la citoyenneté (Joanna Gornicka-Kalinowska)	293

6. ATELIER SERVICE CITOYEN

La citoyenneté en marge / en marche: le projet de service citoyen et ses enjeux philosophiques (François Geradin)	305
Le service citoyen et les antinomies de la citoyenneté. Quelques réflexions à partir de la pensée d'Étienne Balibar (Céline Tignol)	317
Le service citoyen: de la théorie de la reconnaissance à une politique de la reconnaissance (François Ronveaux).	327

7. REPRÉSENTATION POLITIQUE

D'obéir nos étudiants se sont arrêtés (France Giroux).	339
La citoyenneté européenne entre le national et l'international (Acílio da Silva Estanqueiro Rocha)	353
L'idiome national et la révolution: citoyenneté, uniformité langagière, discipline (Evgeny Blinov)	363
De la représentation à l'autonomie (Jean-Paul Leroux).	373
Le statut de la norme et de la visibilité politique chez Kelsen et Schmitt (John Pitseys)	383

8. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE ET MODERNE

L'individu et son rapport à la cité chez Thucydide (Jean-Michel Counet).....	403
Le cosmopolitisme stoïcien en perspective: l'appropriation (Danielle Lories).....	419
Le citoyen-philosophe et le philosophe-citoyen. (Platon <i>versus</i> Kant) (Rodica Croitoru).....	429
La liberté négative et la condition de citoyen au début de la modernité (Marius Dumitrescu).....	437

9. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE: PÉRIODE CONTEMPORAINE

Démocratie et citoyenneté chez Jacqueline de Romilly (Constanța Marcondes Cesar).....	449
Du vivant au citoyen? Réflexion sur l'aporie du politique dans la phénoménologie de Michel Henry (Frédéric Seyler).....	463
Le citoyen et l'homme culturel chez Husserl (Jozef Sivak).....	471
La citoyenneté comme calcul de l'incalculable. Le lieu du chiasme des pensées d'E. Levinas et de J. Derrida (Masumi Nagasaka).....	483
Le statut ontologique de la citoyenneté. La perspective de John Searle (Ioan Biriș).....	497
Le concept d'homme et de citoyen chez Hegel, Marx, Lukács et D'Hondt (Shoji Ishitsuka).....	507
Le concept de citoyenneté à travers le prisme du paradigme wittgensteinien des ressemblances de famille (Andrei Alexandru Achim).....	511

10. PHILOSOPHIE PRATIQUE

La citoyenneté et ses manifestations à l'échelle du printemps arabe (Khouildi Zouhair).....	519
Vertus des beaux-arts pour la démocratie (Simon Wolfs).....	531
Devenir citoyen dans un moment post-colonial: la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie, une singularité universelle (Hamid Makkadem).....	539
Ricœur et la fondation de la citoyenneté: perspectives et problèmes (Luca M. Possati).....	555
«Je hais les indifférents»: une brève réflexion sur l'indifférence citoyenne (José Antonio Errázuriz).....	561

La dynamique des valeurs morales dans la citoyenneté de la Roumanie postcommuniste (Daniela Dunca)	571
Les effets rhétoriques du discours publicitaire sur le citoyen. Une approche critique (Gheorghe Clitan)	577

11. SCIENCES, TECHNIQUES, SOCIÉTÉ

La citoyenneté face à la rationalité scientifique et technique (Adeline Barbin)	593
Le dépistage précoce des futurs délinquants. Une rupture du lien social (Laurence Perbal).....	607
Citoyenneté et biens communs de la science (Ana Bazac)	621
L'intelligence artificielle et son impact sur le problème de la citoyenneté (Ioan-Claudiu Farcas).....	633

12. CITOYENNETÉ, GENRES ET IDENTITÉS CULTURELLES

La génération de Cioran et la critique du modèle culturel français (Ciprian Valcan).....	641
La citoyenneté à l'épreuve des identités morales (Jean Paul Niyigena)	655
Will Kymlicka et les angles morts du libéralisme. Vers une théorie non-libérale du droit des minorités? (Frédéric Armstrong) .	667
Une citoyenneté monstrueuse. István Bibó et Jan Patočka sur l'intelligentsia de l'Europe Centrale (Lajos András Kiss)	681
L'égalité citoyenne des genres comme faculté de jugement partagée (Irma Julienne Angue Meydoux).....	693

13. ANTHROPOLOGIE

La citoyenneté ou la naissance culturelle de l'homme dans le <i>Contrat Social</i> de Jean-Jacques Rousseau (Dominique Bouillon)	707
Socialité et citoyenneté (Jean-François Petit)	719

14. COSMOPOLITISME

Le cosmopolitisme comme critique d'idéologie (Peter Kemp) ...	731
Quelle pertinence actuelle pour le concept de «citoyen du monde»? (Gilbert Zuè-Nguéma)	741
L'entreprise comme bon citoyen. Responsabilité institutionnelle et cosmopolitisme (Jacob Dahl Rendtorff)	751

15. ATELIER RELIGION, VIOLENCE, CITOYENNETÉ

«A corps perdu». L'ébranlement institutionnel et ontologique des «idiots» mystiques selon Michel de Certeau (Fleur Courtois- l'Heureux)	765
Révélation et actualisation des valeurs civiques (Evangelós Mout- sopoulos)	775
Citoyenneté et philosophie chez les Bantous (Anaïs Sironval) . . .	781

16. CITOYENNETÉ, RELIGIONS, LAÏCITÉ

Raison publique et transcendance profane (Louis Perron)	791
Miguel de Unamuno, le citoyen et l'homme de foi (Juan Carlos Moreno Romo)	799
La religion civile chez Rousseau, Kant et Fichte (Lutz Baumann)	809

17. ATELIER CITOYENNETÉ ENTRE PASSIVITÉ ET
ACTIVITÉ DU CENTRE DE PHILOSOPHIE DU DROIT DE L'UCL

Communauté, socialité, altérité (Délia Popa)	821
Passivité citoyenne. Éléments pour une analyse phénoménologique (Gábor Tverdota)	833
Les pouvoirs surveillants et les nouvelles formes d'intervention intellectuelle (Oleg Bernaz)	843
Le droit social à l'époque de la crise de l'État national-social (Fabio Bruschi)	851

18. AUTRES PROBLÉMATIQUES

Réflexion sur la raison écologique d'une <i>citoyenneté de la terre</i> (Georgeta Marghescu, Ion Marghescu)	865
Le citoyen et la république (Fatié Ouattara)	873
Repenser la citoyenneté sociale entre dépendance et autonomie (Louis Carré)	895
INDEX DES NOMS D'AUTEURS	907
TABLE DES MATIÈRES	909

«JE HAIS LES INDIFFÉRENTS» : UNE BRÈVE RÉFLEXION SUR L'INDIFFÉRENCE CITOYENNE

José Antonio ERRÁZURIZ
(Université catholique de Louvain)

Je hais les indifférents. Je crois, comme Friedrich Hebbel, que «vivre veut dire être partisan [Leben heißt parteiisch sein]», que les êtres humains séparés de la cité ne peuvent exister. Qui vit véritablement ne peut ne pas être citoyen et parti prenant. L'indifférence est l'aboulie, le parasitisme et la lâcheté. Ce n'est pas la vie. Pour cela, je hais les indifférents.

L'indifférence est le poids mort de l'histoire. C'est la boule de plomb pour le novateur, c'est la matière inerte dans laquelle souvent se noient les enthousiasmes les plus radieux, c'est le marécage qui ceint la vieille cité et la défend mieux que les murailles les plus fermes, mieux que ses guerriers, car elle enlise ses assaillants dans ses gouffres boueux, limoneux, et elle les décime et les démoralise et quelquefois elle les oblige à renoncer à leur entreprise héroïque. [...]

Je vis, je suis parti prenant. Donc je hais qui ne prend pas parti, je hais les indifférents.¹

Cet extrait — un passage de l'œuvre du théoricien marxiste Antonio Gramsci — est juste un exemple choisi parmi une infinité d'expressions d'hostilité envers ceux qui apparaissent comme indifférents aux causes dites urgentes. Pour se faire une idée de l'ancienne tradition à laquelle cette forme d'hostilité appartient, je me permets de citer le passage suivant de l'*Apocalypse* : «Je connais tes œuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant. Puisses-tu être froid ou bouillant ! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche».² Au vu de l'intensité des passions que l'indifférence semble pouvoir réveiller chez ceux qui sont engagés dans une cause, je propose d'examiner brièvement la question de l'indifférence citoyenne, particulièrement à une époque où l'appel à l'indignation citoyenne ne cesse de se répandre. Cette indignation

¹ A. Gramsci, *Indifferenti*. Napoli, 2007 (Società di studi politici), pp. 5-8.

² *Apocalypse* 3, 15-17.

ne concerne bien entendu pas seulement l'antagoniste politique: elle atteint aussi très souvent celui qui reste indifférent envers un nombre d'enjeux dits urgents.

Je suis contraint — question de temps — de conduire la discussion selon une conception standard de la citoyenneté. Celle-ci constituera le cadre général de notre analyse. La démarche sera ainsi la suivante: je proposerai d'abord une définition encyclopédique de la citoyenneté.³ Ensuite, un bref développement de cette définition nous conduira à la question de l'indifférence citoyenne, phénomène auquel nous consacrerons finalement une discussion qui suivra le fil logique d'une analyse du concept d'indifférence.

Qu'est-ce qu'alors un citoyen? Le citoyen est un membre d'une communauté politique, lequel jouit de droits et assume les obligations relatives à cette appartenance. Or, le concept de citoyenneté tolère au moins deux lectures, lesquelles mettent chacune en relief une dimension *relativement* indépendante du phénomène dont il est question. La citoyenneté peut être d'abord comprise comme un statut légal, défini par un nombre de droits et d'obligations civiques, politiques et sociales. Elle peut deuxièmement être comprise comme action politique, c'est-à-dire comme participation active dans les institutions politiques d'une société. Or, dans son interprétation comme statut légal, la citoyenneté signifie une dimension plutôt passive de la vie communautaire, dans la mesure où les droits et les obligations sont reçus et non produits par la volonté des individus sur lesquels ces droits et obligations retombent. Dans son interprétation comme action politique, la notion de citoyenneté fait référence à une dimension plutôt active de la vie en communauté: elle fait référence à la coparticipation des individus dans la formulation et la modification de droits et obligations, ainsi que dans l'entretien des institutions qui donnent vigueur aux lois adoptées et à leurs implications.

Or, ces deux dimensions du concept peuvent être dites complémentaires, car la coparticipation dans la législation et l'entretien des institutions suppose que les individus ont été préalablement accueillis dans un réseau de droits, d'obligations et d'institutions qui les habilite pour l'action. Inversement, le bénéfice passif d'un statut suppose une action citoyenne préalable qui a permis l'instauration de certaines institutions rendant effectifs un nombre de droits et d'obligations. Toutefois, bien que l'explication de *l'existence actuelle* de citoyens ne puisse pas omettre une

³ Dont quelques formulations ont été prises de l'article «Citizenship» de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

référence simultanée à ces deux dimensions du phénomène, et bien qu'elles soient alors *in toto* complémentaires, les dimensions en question semblent très rarement coexister *in concreto* dans l'ensemble de la communauté. On peut affirmer, même sans beaucoup de circonspection, que la plupart des membres d'une communauté politique mènent une existence citoyenne qui ne répond pas à l'acception d'une action politique: ils respectent les interdictions, accomplissent un nombre d'obligations non facultatives (service militaire, paiement d'impôts, etc.) et jouissent de leurs droits sans apparemment jamais s'impliquer dans l'entretien des institutions ni dans la coparticipation dans des questions législatives (j'utilise ici le terme «législatif» dans un sens très large).⁴

Or, ceux qui semblent se borner à bénéficier de droits et à remplir les exigences de la citoyenneté comprise comme simple statut légal sont très souvent caractérisés comme des citoyens indifférents par ceux qui exercent la citoyenneté selon le sens de l'action politique. Cette caractérisation est — nous le savons tous — équivalente à une récrimination. Par le biais du vocable «indifférent», le citoyen engagé dénonce le manquement du citoyen désengagé à une obligation quasi morale (quasi morale, car elle n'est pas légale) relative à sa propre condition citoyenne: à savoir, l'obligation de contribuer à l'entretien ou à la constitution d'une vraie cité au moyen de sa participation aux affaires citoyennes d'une certaine gravité. L'indifférence citoyenne est ensuite expliquée comme étant le résultat de l'égoïsme, de la lâcheté, de la médiocrité, du conformisme, de l'apathie, etc., c'est-à-dire d'une série de misères morales qui suscitent d'abord le scandale (et l'indignation), et ensuite le mépris («Ah, ces petit-bourgeois!»).⁵

La première question philosophique à poser à ce sujet — et elle sera d'ailleurs la seule que je voudrais poser dans le cadre de notre discussion — est celle de ce que nous entendons par le terme «indifférence». Le mot se dit, bien entendu, en plusieurs sens. Comment alors procéder? Nous ne pouvons pas nous lancer ici dans une discussion exhaustive du

⁴ Même si nous ne pouvons pas poser ici la question des causes de cette disproportion factuelle entre l'effectivité de l'une et l'autre forme de citoyenneté, je mentionne en passant le fait suivant. À l'exception de ceux qui se sont intégrés tardivement à une communauté, le statut citoyen est arrivé aux membres de celle-ci tout comme il leur est arrivé d'être le fils ou la fille de telle personne, le frère ou la sœur de telle autre, etc. Pour le dire avec une expression quotidienne: «c'est juste comme ça». L'assignation du statut citoyen se produit automatiquement, sans intervention quelconque du bénéficiaire. Ce phénomène permet de comprendre au moins la probabilité que ceux qui exercent la citoyenneté comme action politique soient une minorité.

⁵ Le mot idiot vient ici à propos. Le mot grec à l'origine du mot français, ἰδιώτης, veut dire personne privée, non engagée dans les affaires publiques.

concept. Même si une analyse schématique de cette notion laissera forcément de côté certaines dimensions du problème, elle pourrait cependant nous conduire à réévaluer provisoirement le phénomène de l'indifférence citoyenne.

Notons d'abord la particularité suivante du concept: nous ne nous servons pas de la notion d'indifférence pour nous rapporter à une qualité de simples objets ou de simples états de choses objectifs. L'expression désigne plutôt un certain état d'esprit ou une certaine attitude. Si nous affirmons qu'un objet, qu'une personne ou qu'une situation sont indifférents, nous ne voulons certainement pas dire que ces éléments sont en eux-mêmes indifférents, comme, par exemple, un objet est en lui-même rouge, une personne est elle-même aveugle, une situation est elle-même composée de tel et tel éléments, etc. Dire d'un objet, d'une situation qu'ils sont indifférents équivaut à dire que *quelqu'un* se rapporte d'une façon particulière ou qu'*il* est affecté d'une façon particulière par ces éléments. La notion d'indifférence désigne alors une attitude ou un état d'esprit à l'égard quelque chose, c'est-à-dire une forme de rapport subjectif.

Je voudrais deuxièmement attirer l'attention sur l'aspect suivant du concept: le rapport exprimé par la notion d'indifférence n'est pas un rapport à ce qui est simplement factuel, c'est à dire elle ne désigne pas un état d'esprit ou une attitude face à ce qui est tenu comme étant simplement le cas. Regardons les énoncés suivants: «Es-tu indifférente au simple fait que si un homme tombe d'un dixième étage, il va probablement mourir?»/«Je suis indifférent au simple fait que la composition chimique de l'eau soit H_2O »/«Ils sont indifférents au simple fait qu'il y ait dans le monde des pommes de terre». Si ces énoncés ont l'air au moins bizarre, c'est qu'ils n'appartiennent pas, pour le dire avec Wittgenstein, au jeu du langage propre à l'expression «indifférence». Il semble que l'on ne peut être indifférent que à l'égard d'une possibilité, à l'égard de ce qui est encore possible. Il faut toutefois faire les deux précisions suivantes: la possibilité à laquelle l'indifférence se rapporte ne coïncide pas avec ce qui est en général possible; cette possibilité doit exhiber la structure d'une option, d'une alternative, c'est-à-dire d'une possibilité qui est à la portée d'une volonté, qui peut être rendue actuelle par une volonté (à savoir, celle de l'individu caractérisé respectivement comme indifférent). Je ne peux pas par exemple être indifférent (mais non plus concerné) envers la *simple* possibilité qu'il y ait des univers parallèles ou que le cosmos ait la forme d'une tortue, ou envers la *simple* possibilité que, dans une prochaine vie, je me réincarne dans une chèvre, etc. Deuxièmement, l'alternative en question doit avoir été identifiée comme telle pour que la caractérisation d'indifférence fasse sens. On voit clairement que l'affirmation suivante ne

fait pas vraiment sens: «je ne peux pas comprendre que Marie soit indifférente à la possibilité de connaître ses vrais parents, même si elle ne sait pas qu'elle est une fille adoptive». Jusqu'ici nous avons posé deux thèses par rapport au phénomène de l'indifférence: celui-ci consiste premièrement en un état d'esprit ou en une attitude envers quelque chose. Ce quelque «chose» ne peut être deuxièmement qu'une possibilité sous la forme d'une alternative, c'est-à-dire d'un choix.

Je voudrais me permettre une interruption de l'analyse en raison de ce que la deuxième des thèses proposées n'est pas tout à fait claire. En fait, dans quel sens — peut-on demander — nous rapportons-nous à une alternative quand nous affirmons, par exemple, «Pierre est indifférent envers la souffrance de X» ou «La présence de M. X m'est complètement indifférente», etc.? Effectivement, le rapport de l'indifférent avec une alternative n'est pas immédiatement visible dans ces exemples. La raison en est la suivante: la notion d'indifférence se rapporte, dans un certain sens, à une question d'affects, c'est-à-dire, à la forme sous laquelle les choses nous affectent. Pour cette raison, on utilise parfois le mot comme synonyme d'indolence ou d'apathie. Si nous reformulons les exemples selon cette nuance, le résultat est le suivant: «Pierre *ne ressent aucun sentiment* devant la souffrance de X» et «La présence de M. X *n'éveille aucune passion — ni positive ni négative — en moi*». Mais ce qui fait la spécificité de la notion d'indifférence par rapport à celle d'indolence, par exemple, est que la première contemple aussi l'attitude, le cours d'action adopté comme conséquence de l'affection en question. Si nous reformulons maintenant les exemples selon ce deuxième point de vue, le résultat est le suivant: «Même en ayant connaissance de la souffrance de X, Pierre ne fait rien par rapport à cette situation» et «La présence de M. X (ou son absence) ne me conduit pas à modifier mon attitude ou mon comportement». Cette deuxième traduction peut, certes, sembler un peu forcée. Je voudrais alors la justifier par rapport au contexte d'usage de la notion d'indifférence qui nous intéresse: celui de l'indifférence citoyenne. Je me permets de citer le passage suivant, extrait d'un texte qui touche la question de l'indifférence, disons, politique:

Les gens vont au cinéma, ils voient des films qui leur montrent les tortures nazies, les exécutions en masse, l'action de la Résistance et le sacrifice de ses membres. Ils soupirent, ils hochent la tête, et les femmes pleurent un bon coup. Mais ils ne rattachent pas cette émotion aux réalités qui se déroulent sur le plan normal de leur existence.⁶

⁶ A. Koestler, *Le Yogi et le commissaire*. Paris, Le livre de poche 1969, p. 135.

Les gens de cet exemple ont bien été affectés émotionnellement par l'observation d'un document quasi historique, mais leurs affects n'ont motivé l'investissement dans aucune forme d'action liée aux circonstances contemporaines similaires à celles observées dans le film. Les personnes engagées dans l'activisme lié à ces dernières circonstances continueront à caractériser le public en question comme indifférent, malgré le fait que ces gens-là ont été affectés émotionnellement par ce qu'ils ont vu. On peut ainsi dire que les personnes de l'exemple ne sont pas *indolentes*, mais qu'elles restent cependant *indifférentes*. D'un autre côté, on peut imaginer l'exemple, moins probable, certes, mais pourtant possible, de Mr. X, un sociopathe, c'est-à-dire une personne avec un handicap affectif d'ordre physiologique (pensez à Meursault, le protagoniste de *L'étranger* de Camus), mais qui, malgré son handicap, décide de suivre les implications pratiques d'un argument qui lui semble juste. Le manque d'affect à la source de l'engagement de Mr. X ne conduira pas à ce qu'on commence à le caractériser comme indifférent, car il agit (et pour les bonnes raisons). Nous voyons ainsi comment, dans le contexte spécifique de l'indifférence citoyenne, le concept d'indifférence se rapporte davantage au type de comportement adopté envers une alternative plutôt qu'à une simple question d'affects (l'indifférent est dans ce contexte surtout celui qui *ne fait pas* de différence). Je voudrais insister là-dessus: le concept que nous analysons actuellement a une certaine parenté avec les notions d'indolence et d'apathie, mais il est clairement plus riche et plus complexe que celles-ci. Dans l'ordre de la citoyenneté, l'épithète «indifférent» est utilisé — nous pouvons tous en être d'accord — à la manière d'un reproche quasi moral. Or, pour que ce reproche soit sensé, il faut qu'il soit adressé à quelque chose d'imputable à l'individu — *accountable* en anglaise —, c'est-à-dire à quelque chose qui appartient à la sphère de sa responsabilité ou liberté plutôt qu'à une déficience affective dont le sujet en question n'est probablement pas responsable. Même si le reproche d'indifférence semble parfois porter directement sur l'indolence de quelqu'un, ce qu'on lui reproche n'est pas en réalité l'indolence en tant que telle, mais le fait de ne pas contribuer à la corriger. Toutes ces raisons nous invitent à faire abstraction, dans le contexte de notre discussion, de la dimension affective du phénomène de l'indifférence, ce qui n'équivaut pas à ignorer son importance capitale pour une compréhension globale de celui-ci.

Reprenons alors le fil de notre discussion. Nous venons d'accorder que, dans le sens qui nous intéresse, la notion d'indifférence se réfère à une alternative, à un choix. Essayons maintenant d'approfondir cet aspect du concept. Pour le dire d'abord dans des termes très généraux, dans le

contexte de la citoyenneté, l'alternative dont il est question est une alternative envers ce qui se passe dans la cité. Précisons: la locution «ce qui se passe dans la cité» a ici un sens strictement politique, elle ne se rapporte pas à n'importe quel événement. Imaginons qu'un tremblement de terre frappe une région peuplée, produisant des effets dévastateurs et donnant lieu à des épisodes de souffrance et misère. On pourrait dire que ces épisodes sont «ce qui se passe dans la cité». Or, si quelqu'un me reproche d'être indifférent envers cette souffrance et cette misère (c'est-à-dire de ne rien faire par rapport à celles-ci), ce reproche ne m'envisage pas en tant que citoyen, mais en tant qu'être humain, car je pourrais parfaitement être un étranger qui passait ses vacances sur place. En ce qui concerne la notion d'indifférence citoyenne, la locution «ce qui se passe dans la cité» se réfère exclusivement à l'action (y compris ses effets) de membres d'une communauté. Ce qui invite à l'action citoyenne n'est pas, à proprement parler, un événement naturel ou quasi naturel, mais l'action d'autres membres de ma communauté, dans la mesure où cette action concerne le destin de la cité en tant que telle. Éclaircissons cette affirmation à l'aide d'un exemple qui répond à l'air du temps: imaginons une communauté hautement dépendante de l'activité agricole, activité qui, à un certain moment, se voit frappée par de longues périodes de sécheresse. En raison de l'importance de l'agriculture pour la communauté en question, on voit simultanément se constituer un mouvement citoyen qui se fait appeler «les Indignés». Or, il serait complètement absurde de penser que ces gens-là se sont réunis pour exprimer leur indignation envers la sécheresse elle-même et ses effets immédiats. Le mouvement en question envisage probablement une opposition à l'attitude adoptée et aux mesures prises par une autre partie de la communauté envers cette catastrophe naturelle. La locution «ce qui se passe dans la cité» revient alors dans notre contexte aux rapports, ou bien de dissentiment, ou bien d'opposition nette entre certains membres d'une communauté par rapport aux attitudes et aux actions qui concernent un aspect la cité en tant que telle. L'indifférence citoyenne est alors l'indifférence envers une alternative entre X et Y, où X et Y renvoient à deux formes possibles d'action, lesquelles se rapportent à la même question et sont mutuellement inconciliables. Chacune de ces formes d'action est promue ou simplement représentée par un groupe de membres d'une communauté.

Imaginons par exemple au sein d'une communauté deux groupes qui se confrontent par rapport au futur énergétique de la communauté en question. Les uns plaident — pour des raisons d'ordre écologique — pour un changement de politiques énergétiques, pour une promotion de

technologies d'énergies renouvelables. Les autres plaident pour une continuation d'emploi de technologies énergétiques déjà disponibles en raison des besoins immédiats de la communauté liés à son taux de croissance, aux perspectives de développement de l'industrie, etc. Parmi les membres de cette communauté qui ont connaissance de cette alternative, il y a — supposons-le — un nombre de citoyens qui ne prennent parti pour aucune de deux perspectives. Ici, il nous faut faire encore une dernière distinction. Il est en fait possible que certains parmi ces citoyens aient pris la décision explicite de *s'abstenir* devant cette alternative. Or, l'abstention ne devrait pas être identifiée avec l'indifférence. Celui qui s'abstient face à une alternative veut justifier son inaction, il y a des raisons qui lui déconseillent une prise de position ou qui le rendent inapte à le faire. Celui qui s'abstient n'est pas, autrement dit, indifférent à l'alternative en question. L'indifférent passe par contre à côté de l'alternative sans l'ignorer complètement, mais sans cependant s'arrêter dans son évaluation: elle lui apparaît comme quelque chose de vaporeux, sous la figure quasi fictive de ce qui n'est pas vraiment associé au circuit de notre existence. Pour le citoyen engagé, la gravité, la substantialité du sujet qui a motivé son engagement, sont généralement d'une telle évidence que l'attitude antagoniste lui est parfois plus compréhensible que celle de celui qui est simplement indifférent au sujet en question. Car son antagoniste agit, il est aussi engagé, même s'il se trompe, soit par naïveté, soit par stupidité. Ou il agit peut-être par mauvaise foi, motivé par un intérêt strictement égoïste. Mais, pour le citoyen engagé, cette mauvaise foi reste souvent encore plus compréhensible que l'indifférence de celui qui ne prend pas parti (sans cependant s'en abstenir). Fréquemment, le jugement porté par l'engagé sur l'indifférent est ainsi le suivant: sans avoir aucune raison pour ne pas s'engager dans la prévention d'un certain mal social (comme il était le cas de celui qui s'abstient), l'indifférent ne s'engage cependant pas dans la cause X et il accepte ainsi implicitement les conséquences néfastes des actions nuisibles, lesquelles il s'agit précisément de contrecarrer. L'indifférent permet ainsi — dit-on — l'avènement d'un mal par pure négligence, par pure légèreté, ce qui est quelque chose d'impardonnable et digne, comme Gramsci le dirait, de la haine de celui qui est engagé.

Il peut ainsi se passer que quelqu'un soit dit indifférent depuis plusieurs fronts, c'est-à-dire qu'il soit récriminé simultanément par deux ou plusieurs adversaires citoyens. Les adversaires pourraient se mettre d'accord sur ce que l'indifférent représente le «poids mort de la cité», sur ce que son attitude est au moins méprisable et non excusable. Mais il faut

noter que l'engagé dans une cause donnée X est forcément indifférent envers d'autres causes Y et Z, dans la mesure où son investissement dans la première d'entre elles tend à accaparer sa sollicitude. Nous sommes ainsi tous les indifférents d'une série de causes citoyennes, même si nous sommes engagés envers d'autres. Les partisans des causes laissées de côté par nous tiendront évidemment les leurs pour plus ou moins urgentes et souvent ils considéreront les nôtres comme de pseudo-causes, motivées par l'auto-tromperie, la myopie morale ou l'égoïsme.

Il faut, à mon avis, — et je finis avec ces remarques — être vigilant envers ceux dont l'engagement envers une cause est conduit par une sainte colère. Une sainte colère qui considère absolument tranchée la question du sens et du contenu d'une vraie citoyenneté, une sainte colère qui ne sait pas en conséquence tolérer un troisième terme entre ses alliés et ses antagonistes. Une sainte colère qui, d'ailleurs, ne se rend pas compte qu'elle est peut-être simultanément l'objet d'une autre colère, manifestée par des «indignados» d'autres causes envers lesquelles elle est indifférente. Il est probablement vrai que ceux qui activent les ressorts de l'histoire sont souvent des esprits complètement possédés par une idée, par la conviction de l'urgence inconditionnelle de sa réalisation. Mais il est aussi probable que l'enfer ressemble à une cité où il n'a plus de place, c'est-à-dire plus de liberté, pour l'indifférence.

Références

- DELACAMPAGNE, Ch., *De l'indifférence. Essai sur la banalisation du mal*. Paris, Odile Jacob, 1998.
- GRAMSCI, A., *Indifferenti*. Napoli, Società di studi politici, 2007
- KOESTLER, A., *Le Yogi et le commissaire*. Paris, Le livre de poche, 1969.
- LENAIN, P., *L'indifférence politique*. Paris, Economica, 1986.
- LEYDET, D., «Citizenship» dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2011 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <<http://plato.stanford.edu/archives/fall2011/entries/citizenship/>>.
- RIEDEL, M., «Bürger, bourgeois, citoyen.» dans *Historisches Wörterbuch der Philosophie*. Basel, Schwabe Verlag, 1970-2007, Vol. I, pp. 962 – 966.